

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 28 février à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 22 février 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 22 février 2022.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Benoît BALAIS, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Frédérique CLOTEAU, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Nadine LECHATTELLIER, Najat LEMERAY, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE, Angélique MOUROCOQ et Anne ROELANDT.

Ont donné pouvoir :

Xavier ANCKAERT à Pascal DALIGAULT
Godwill BABALAO à Laëtitia BOISSÉE
Pascal BILLARD à Patrick BILLARD
Flavien DELETRE à Valérie DESQUESNE

Florence DUQUESNE à Brigitte LAIR
Isabelle LEPESTEUR à Alain LEQUERTIER
Hervé PONDEMER à Sylvain DELANGE

Absents excusés : /

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20220228-22_04236-DE
Date de télétransmission : 03/03/2022
Date de réception préfecture : 03/03/2022

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 3-4
- en exercice : 29	- pour : 29	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 22	- contre : 0	
- votants : 29	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 13 décembre 2021 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2022/019 – Rattachement de la commune déléguée de Le Plessis-Grimoult au canton de Les Monts-d'Aunay

La création de la commune nouvelle Les Monts-d'Aunay, en 2017, a entraîné de facto une série de rattachements : rattachement de la commune historique Campandré-Valcongrain à la circonscription de Vire, changement de communauté de communes concernant Le Plessis-Grimoult pour ne citer que ces deux modifications institutionnelles.

En février 2021, la commune Les Monts-d'Aunay a découvert que le bureau de vote n°7 relatif à la commune déléguée du Plessis-Grimoult était rattaché au canton de Condé en Normandie.

Cette situation crée de l'incompréhension chez les habitants.

A noter que Les Monts-d'Aunay, bien que chef-lieu de canton, est la seule commune rurale placée sur deux cantons. La seule autre commune du Calvados découpée en plusieurs cantons est Caen.

La procédure est rappelée dans la délibération en date du 20 janvier 2021 du conseil municipal de Les Monts-d'Aunay.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **AUTORISE** le rattachement de la commune déléguée de Le Plessis-Grimoult au canton de Les Monts-d'Aunay
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 28 février 2022

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

